Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

The Diabetic Children's Foundation / La Fondation pour enfants diabétiques

États financiers
Au 30 septembre 2025

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.
200-1562 rue Nationale
Terrebonne QC J6W 0E2

Téléphone : 450 964-1562
Télécopie : 450 964-0619

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
The Diabetic Children's Foundation / La Fondation pour enfants diabétiques,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **THE DIABETIC CHILDREN'S FOUNDATION / LA FONDATION POUR ENFANTS DIABÉTIQUES** (Organisme), qui comprennent le bilan au 30 septembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 30 septembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente aux produits, à l'insuffisance des produits sur les charges, à l'actif à court terme, aux apports reportés, à l'actif net et aux flux de trésorerie. Le prédécesseur a également exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 septembre 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - Informations comparatives retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 30 septembre 2024 ont été retraitées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 30 septembre 2024 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 24 mars 2026 en raison du fait qu'il n'était pas possible d'auditer de façon satisfaisante l'exhaustivité des produits de dons et d'activités de financement.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. [1]

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec
Le 23 mars 2026

[1] CPA auditrice, permis de comptabilité publique nº A131324

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

The Diabetic Children's Foundation / La Fondation pour enfants diabétiques

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	**2025**	2024
		(retraité)
PRODUITS		
Activités de financement	**151 022 $**	302 711 $
Dons	**85 092**	314 785
Événement de golf et cyclisme	**13 045**	13 475
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**52 201**	24 056
	301 360	655 027
CHARGES		
Salaires et charges sociales	**356 855**	449 629
Activités de financement	**225 396**	243 318
Assurances	**2 541**	2 262
Contribution au Camp Carowanis	**-**	100 000
Créances douteuses	**-**	1 364
Déplacements, congrès et colloques	**825**	3 374
Événement golf et cyclisme	**20 700**	115
Frais de bureau	**17 426**	28 189
Intérêts et frais bancaires	**7 668**	6 534
Loyer	**48 737**	50 740
Publicité	**122**	2 204
Services professionnels	**125 208**	139 960
Taxes et permis	**5 736**	5 383
Télécommunications	**1 637**	4 671
Amortissement des immobilisations corporelles	**111 840**	56 418
Amortissement des actifs incorporels	**10 394**	5 984
	935 085	1 100 145
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(633 725)**	(445 118)
AUTRES ÉLÉMENTS		
Revenu d'intérêts	**778**	69 619
Dividende	**25 882**	43 643
Gain (perte) sur cession de placements	**73 695**	(6 434)
Variation de la juste valeur des placements	**(23 561)**	244 159
Frais de gestion des placements	**(6 801)**	(15 213)
	69 993	335 774
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(563 732) $**	(109 344) $

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

The Diabetic Children's Foundation / La Fondation pour enfants diabétiques

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 30 septembre

	2025	2024
		(retraité)

	Non affecté	**Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels**	**Fonds de dotations**	**Total**	Total
SOLDE, début de l'exercice					
Déjà établi	**1 401 717 $**	**1 568 636 $**	**171 815 $**	**3 142 168 $**	3 096 512 $
Retraitements des exercices antérieurs (note 3)	**-**	**(155 000)**	**-**	**(155 000)**	-
Retraité	**1 401 717**	**1 413 636**	**171 815**	**2 987 168**	3 096 512
Insuffisance des produits sur les charges	**(493 699)**	**(70 033)**	**-**	**(563 732)**	(109 344)
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	**(453 494)**	**453 494**	**-**	**-**	-
SOLDE, fin de l'exercice	**454 524 $**	**1 797 097 $**	**171 815 $**	**2 423 436 $**	2 987 168 $

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

The Diabetic Children's Foundation / La Fondation pour enfants diabétiques

BILAN

Au 30 septembre	**2025**	2024
		(retraité)
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	**62 066 $**	199 809 $
Créances (note 4)	**150 278**	93 001
	212 344	292 810
AVANCES AU CAMP CAROWANIS INC.	**100 093**	108 031
PLACEMENTS (note 5)	**428 546**	1 221 692
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	**2 602 712**	2 136 058
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	**4 562**	14 956
	3 348 257 $	3 773 547 $

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

The Diabetic Children's Foundation / La Fondation pour enfants diabétiques

BILAN (suite)
Au 30 septembre

	2025	2024
		(retraité)
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Dettes de fonctionnement (note 9)	**114 644 $**	48 251 $
Produits reportés	**-**	750
	114 644	49 001
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	**810 177**	737 378
	924 821	786 379
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	**1 797 097**	1 413 636
Reçu à titre de dotations (note 11)	**171 815**	171 815
Non affecté	**454 524**	1 401 717
	2 423 436	2 987 168
	3 348 257 $	3 773 547 $

ENGAGEMENT (note 12)

Pour le conseil d'administration :

Philippe Grubert, administrateur

Laurrine Saroukhan, administrateur

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

The Diabetic Children's Foundation / La Fondation pour enfants diabétiques

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 septembre	**2025**	2024
		(retraité)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	**(563 732) $**	(109 344) $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	**111 840**	56 418
Amortissement de l'actif incorporel	**10 394**	5 984
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(52 201)**	(24 056)
Perte (gain) sur réalisation de placements	**(73 695)**	6 434
Variation de la juste valeur des placements	**23 561**	(244 159)
	(543 833)	(308 723)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	**67 723**	(36 077)
Frais payés d'avance	**-**	8 496
Dettes de fonctionnement	**66 393**	(2 153)
Produits reportés	**(750)**	750
	(410 467)	(337 707)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	**(241 032)**	-
Encaissement de placements	**1 084 312**	-
Variation nette de l'acquisition et de l'encaissement de placements	**-**	1 242 110
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 6)	**(578 494)**	(1 126 440)
Variation des avances au Camp Carowanis inc.	**7 938**	(10 169)
	272 724	105 501
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**-**	155 000
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**(137 743)**	(77 206)
ENCAISSE, début de l'exercice	**199 809**	277 015
ENCAISSE, fin de l'exercice	**62 066 $**	199 809 $
ACTIVITÉ N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles non encaissées	**125 000 $**	- $

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

The Diabetic Children's Foundation / La Fondation pour enfants diabétiques

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Au 30 septembre 2025

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, contribue au mieux-être des enfants atteints de diabète insulino-dépendants et de leurs familles. En ce sens, la Fondation soutient, financièrement, le Camp Carowanis inc., un camp d'été pour enfants diabétiques situé dans la province de Québec, et met en place des programmes pour donner aux enfants tous les outils possibles afin de connaître une vie pleine et équilibrée et de se prémunir contre les complications tardives encore trop souvent liées au diabète.

Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts. Le 16 octobre 2014, la Fondation a obtenu une prorogation de ses statuts constitutifs afin de continuer ses activités en vertu de la Loi sur les organismes sans but lucratif. Afin de préserver son statut d'organisme de bienfaisance en vertu de la Loi, la Fondation doit respecter certaines exigences prescrites par cette dernière. La direction est d'avis que ces exigences ont été respectées.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits se rapportant à l'événement golf et cyclisme sont constatés au moment de la tenue de l'événement et si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de dons sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

Les revenus d'événement bénéfice sont constatés à titre de produits lorsque les activités d'événement bénéfice ont lieu.

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les produits d'intérêts sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les dividendes sont constatés lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions. Les produits provenant des parts de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'augmentation de l'actif net dans l'exercice au cours duquel elles sont encaissées.

Apports de biens et services

Les autres apports de biens et services sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif ainsi que des placements en titres à revenu fixe et des fonds du marché monétaire, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs évalués au coût après amortissement se composent de l’encaisse et des créances.

Les actifs financiers de l'organisme évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse et des fonds communs de placements. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur, selon les cours officiels des marchés boursiers.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des dettes de fonctionnement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s’il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l’objet d’une reprise de valeur dans la mesure de l’amélioration, soit directement, soit par l’ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu’elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n’avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction et commissions

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

	Taux
Bâtisses	5 %
Équipement informatique	30 %
Lampadaires	10 %
Mobilier de bureau	10 %
Système de filtration des eaux	10 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et la durée ou taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Logiciel	solde dégressif	30 %
Site internet	linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. RETRAITEMENTS DES EXERCICES ANTÉRIEURS

L'Organisme a relevé que le calcul de la variation de la juste valeur des placements et des revenus sur placement était erroné et qu'un apport reporté afférent aux immobilisations n'avait pas été comptabilisé en 2024 . En conséquence de ce retraitement, les postes décrits ci-après aux états financiers du 30 septembre 2024 ont été augmentés (diminués) des montants suivants :

Résultats de l'exercice terminé le 30 septembre 2024	
Intérêts	**65 621 $**
Variation de la juste valeur des placements	**(220 621)**
Insuffisance des produits sur les charges	**(155 000) $**
Bilan au 30 septembre 2024	
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**155 000 $**
Actif net	**(155 000) $**

4. CRÉANCES

	2025	2024
Comptes à recevoir	**3 110 $**	22 500 $
Apports à recevoir	**125 000**	-
Taxes de vente à recevoir	**22 168**	70 501
	150 278 $	93 001 $

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

5. PLACEMENTS

	2025		2024	
	Coût	**Valeur de marché**	Coût	Valeur de marché
Fonds communs de placement				
En dollars canadiens	**364 119 $**	**428 546 $**	1 028 824 $	1 140 625 $
Actions				
En dollars canadiens	**-**	**-**	104 881	81 067
	364 119 $	**428 546 $**	1 133 705 $	1 221 692 $

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2025	2024
	Coût	**Amortis-sement cumulé**	**Valeur nette**	Valeur nette
Terrains	**23 377 $**	**- $**	**23 377 $**	23 377 $
Bâtisses	**3 332 523**	**820 733**	**2 511 790**	2 037 550
Aménagement plage	**19 346**	**19 346**	**-**	-
Équipement informatique	**8 211**	**7 954**	**257**	367
Lampadaires	**18 000**	**14 272**	**3 728**	4 142
Mobilier de bureau	**125 179**	**116 279**	**8 900**	9 889
Système de filtration eaux	**145 587**	**90 927**	**54 660**	60 733
	3 672 223 $	**1 069 511 $**	**2 602 712 $**	2 136 058 $

Les terrains, les bâtiments, l’aménagement de la plage, les lampadaires ainsi qu’une partie de l’équipement, du mobilier et de l'équipement informatique sont loués annuellement au Camp Carowanis inc. à une valeur symbolique de 1 $.

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

7. ACTIFS INCORPORELS

			2025	2024
	Coût	**Amortis-sement cumulé**	**Valeur nette**	Valeur nette
Logiciel	**14 164 $**	**14 109 $**	**55 $**	78 $
Site internet	**51 855**	**47 348**	**4 507**	14 878
	66 019 $	**61 457 $**	**4 562 $**	14 956 $

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 300 000 $, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % et renouvelable annuellement.

9. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Comptes fournisseurs	**90 639 $**	33 606 $
Salaires, retenues à la source et contributions	**24 005**	14 645
	114 644 $	48 251 $

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions reçues du Gouvernement du Québec et des dons reçus relativement à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
		(retraité)
SOLDE, début de l'exercice	**737 378 $**	606 434 $
Montants reçus pendant l'exercice	**125 000**	155 000
Montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	**(52 201)**	(24 056)
SOLDE, fin de l'exercice	**810 177 $**	737 378 $

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

11. AFFECTATIONS EXTERNES

L'actif net reçu à titre de dotations est grevé d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Les revenus de placements ne sont pas affectés et sont, par conséquent, constatés dans les résultats.

12. ENGAGEMENT

Bail

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2026 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 20 613 $, ce qui correspond au montant exigible au cours du prochain exercice.

13. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation remplit une de ses trois missions par le biais du Camp Carowanis inc. (le « Camp ») sur lequel elle exerce une influence notable. La Fondation détient le site du Camp et fournit au Camp annuellement et à la discrétion de son conseil, un apport financier.

Au cours de l'exercice, la Fondation a contribué financièrement aux opérations du Camp pour un montant de 0 $ (2024 - 100 000 $).

La Fondation a fait des avances au Camp, sans intérêts et remboursables sur demande, le solde au 30 septembre 2025 est de 100 093 $ (2024 - 108 031 $).

En vertu d'un bail venant à échéance en 2034, le Camp loue les installations du Camp de la Fondation pour un montant annuel de 1 $.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties, à l'exception des instruments financiers qui en découlent.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations.

La Fondation est exposée au risque de crédit lié à son placement dans des fonds à revenu fixe, car les émetteurs pourraient être incapables d'honorer leurs obligations lorsqu'elles deviennent exigibles. Il y a concentration du risque de crédit quand une part importante du portefeuille est investie dans des titres de capitaux propres qui ont des caractéristiques similaires ou qui sont soumis à des conditions similaires sur le plan économique et politique, entre autres. La direction est d'avis que sa stratégie de diversification est adéquate pour protéger les actifs nets de la Fondation contre les risques de crédit importants.

Docusign Envelope ID: BD62996E-8879-47DA-8928-A0C67BCBAAB5

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque lié au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur des placements. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt par ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe (obligations) qui l'assujettissent à un risque de juste valeur.

Risque de prix

L'Organisme est exposé au risque de prix en raison des placements dans des actions cotées en Bourse et des fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

15. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.